



Cher(e)s camarades,

**Sont intervenus :**

Louis MARIE (St Lazare), Dominique SENS (Lille), Guy DESSAU (Lille), Yves CADENNEC (Marseille), Dominique HERTZ (Nantes), Guy SILVESTRI (Bordeaux), Didier GAUDEFROY (Toulouse), Christian GIVAUDAN (Chambéry), Robert BERTHEZENE (Montpellier), Yves GELIOT (Lille), Marie-Christine MENARD (Lille), Yvan COURRAUD (Nantes), Bernard PUISSEGUER (Montpellier), Françoise CUISIN (Reims), Jean-Michel LUNAIS (Tours), Jean GUINET (Montpellier), Gérard SEMEUX (Rouen), Jacky BAUDOT (Reims), Pierre BERTHOLOMEY (Dijon), Éric DAVILLERD (Dijon).

20 camarades se sont exprimés au cours de ce débat. Tous ont confirmé la nécessité de prendre des mesures concrètes pour améliorer la continuité syndicale et le renforcement par l'adhésion.

Concernant la continuité syndicale, bon nombre de camarades ont pointé les difficultés rencontrées qui sont de plusieurs ordres :

- l'utilité du syndicalisme retraité n'est pas bien perçue par bon nombre de syndiqués et de non syndiqués au moment du passage à la retraite ;
- il est quasiment impossible d'organiser des départs à la retraite dans l'entreprise ;
- certains camarades ont regretté un manque d'implication des actifs pour la réussite de la continuité syndicale ;
- il peut exister plusieurs sections rattachées à un même syndicat mais sans intégration réelle dans celui-ci.

Quelques secteurs ont fait le constat, comme à Marseille par exemple, qu'avec 100% de réussite sur la continuité syndicale, cela ne leur permettait pas de se renforcer compte tenu des nombreux décès, démissions, mises sous tutelle etc... Il fallait donc être offensif également sur la question de l'adhésion.

Certains ont fait remarquer que la syndicalisation chez les retraités doit se préparer en amont, dans les sections techniques et les syndicats. Les sections de retraités sont intégrées dans les syndicats exécution, pour autant, nous avons des difficultés avec les syndicats UFCM par manque de contact.

Concernant l'adhésion, des camarades ont réaffirmé la nécessité de s'appuyer sur les listings utilisés lors de la campagne des élections au conseil d'administration de la caisse de prévoyance. Le potentiel existe, il nous faut s'en saisir.

Le secteur de Lille, la section d'Hellemmes plus exactement, a pris l'initiative de syndiquer, en pension complète, les épouses des camarades syndiqués. Ils ont ainsi réalisé quatre adhésions. Toute initiative visant au renforcement de notre organisation est donc bonne à prendre.

Un camarade du secteur de Marseille fait remarquer que des syndiqués décident, pour des raisons diverses et multiples, de ne plus être adhérents lors de leur passage à la retraite. Il peut donc être pertinent de conserver leurs coordonnées et de les relancer régulièrement car ils peuvent changer d'avis.

Il évoque également le cas des camarades syndiqués retraités qui démissionnent tout en soulignant que les démissions sont rares. Elles peuvent être diverses :

- Raisons de santé et conséquences du vieillissement, mise sous tutelle.....
- Raisons politiques. Cette question renvoie à notre fonctionnement car même syndiqué, le retraité est souvent plus isolé que lorsqu'il était en activité. Cet isolement n'est pas seulement physique, il l'est également au niveau de l'environnement intellectuel et médiatique. La prégnance de notre influence politique est sûrement à améliorer. La lisibilité de l'activité syndicale, la clarté, la pertinence des positions de la CGT se trouvent alors perturbées par la bataille idéologique.
- Raisons financières. Elles sont rares mais existent réellement dans certains cas.

Pour un intervenant, la cotisation à 1% serait contreproductive dans le cadre de la syndicalisation des retraités.

Sur la continuité syndicale, nous rencontrons des difficultés, car nous commençons à parler des retraités seulement au moment du passage à la retraite. Dès son adhésion, le cheminot doit être imprégné de la réalité, de l'utilité, de la nécessité d'être syndiqué quand il devient non pas un retraité mais un salarié à la retraite, ce qui n'est pas tout à fait le même concept.



Un autre camarade du secteur de Toulouse fait remarquer que plus de la moitié des syndiqués de sa section habite dans 73 communes différentes. Sans gommer l'importance du contenu revendicatif lié à l'existence de notre régime spécial, il faut quand même reconnaître qu'il est difficile de mettre en mouvement des camarades aussi dispersés. Face à la pensée unique et le manque de débat, certains salariés actifs ou retraités voient l'extrême droite comme une réponse à leur préoccupation.

Evoquer aussi la politique des cadres dans nos sections afin de renouveler nos directions de sections pour dynamiser la vie syndicale.

Le magazine « vie nouvelle » est venu dans quelques interventions comme un des moyens à notre disposition pour combattre la pensée unique et prendre notre place dans la bataille des idées.

Au cours de ce débat, quelques mesures peuvent être mises en place rapidement :

- lors du départ à la retraite d'un syndiqué en PAC, il serait souhaitable de ne pas arrêter le PAC, mais, le cas échéant, diminuer sa cotisation de 50% et la reverser à la section des retraités ;
- dans le cas d'un CPA, il est judicieux de reverser à la section le camarade en question dès la connaissance du CPA, sinon il sera perdu au moment où il ne sera plus présent physiquement dans l'entreprise ;
- mettre en place un véritable suivi du futur retraité par son délégué ou militant de proximité jusqu'à la date de son départ ;
- dans la mesure du possible et à chaque fois que les conditions le permettent, le syndicat doit organiser un pot de départ en l'honneur du camarade qui quitte la vie active ;
- tous nos syndicats exécution et UFCM ne devraient-ils pas posséder un abonnement à Vie Nouvelle.

Continuité syndicale et renforcement sont au cœur de notre activité et nous devons en faire notre fil rouge.

25% de perte de nos forces organisées en 10 ans, 50% en 25 ans, cela mérite que nous prenions des mesures pour stopper, dans un premier temps, l'érosion et, dans un deuxième temps, inverser la courbe.

Les dernières actions nationales de notre UFR, même si elles ont été une réussite, montrent une difficulté croissante de nos sections à atteindre les objectifs fixés de participation.

Il nous faut donc prendre le taureau par les cornes, nous allons le faire et ceci d'autant plus que le potentiel existe. Je le dis tout de suite l'objectif de cette conférence c'est dès 2015 de renforcer notre UFR en adhérents et en militants dans nos sections.

Visionner cet objectif n'est ni de la folie ni de l'utopie mais une possibilité bien réelle, jugeons ensemble.

Alors que nous perdons 6 syndiqués sur 10 au départ à la retraite, ce sont plus de 4500 syndiqués et plus de 32000 cheminots qui vont pouvoir faire valoir leur droit à la retraite ces 5 prochaines années. Si ça ce n'est pas du potentiel.

Aux dernières élections de la CPRP SNCF, ce sont 26000 retraités non syndiqués qui ont voté pour nos candidats CGT. Si ça ce n'est pas du potentiel.

Que représentent nos 300 FNI en moins en 2012 comparés à ce potentiel. Nous devons, nous pouvons donc par un travail de proximité, tenant compte des réalités, atteindre le renforcement de notre UFR. En ce sens, le premier travail de notre nouvelle Commission Orga UFR va être de procéder à un état des lieux précis par secteur nous permettant, à partir de la réalité, d'engager des plans de travail afin d'atteindre cet objectif.

Je voulais sur ce point de notre organisation insister sur deux leviers déterminants qui vont nous permettre d'atteindre cet objectif de renforcement. Tout d'abord, l'organisation de formation des futurs retraités doit se développer. C'est une impérieuse nécessité car l'évolution de la société fait que de nombreux futurs retraités ne restent pas et encore moins deviennent adhérents à la CGT lors du passage à la retraite. De nombreuses forces tentent de les éloigner d'une démarche revendicative sous prétexte d'un arrêt de l'activité, comme si les besoins et les exigences s'arrêtaient le jour du départ à la retraite.

Face à cette bataille idéologique, il nous faut organiser les formations d'une journée ouverte à nos syndiqués et aux sympathisants. Elles seront comme les FANS chez les actifs couvertes par la Fédération.

Pour donner pleine efficacité à cette démarche, il nous faut travailler en lien étroit avec les actifs pour identifier, approcher et convaincre les cheminots concernés de participer à ces réunions.

La section retraités partie intégrante du syndicat, le lien syndicat/retraités sont des formules qui prennent tout leur sens pour gagner ces formations. Réussir sur ce terrain c'est regagner de manière significative au niveau de la continuité syndicale. Alors allons-y sans retenue et sans réserve.

Sur la place des retraités et leur structuration : ce point doit être appréhendé et abordé dans l'ensemble de nos sections en prenant en compte l'ensemble des problématiques. Nous devons avoir le souci de créer les conditions d'une organisation qui permette de développer une activité revendicative spécifique, professionnelle et interprofessionnelle. Il est impératif dans ce débat d'avoir le souci d'une organisation de retraités qui permette un lien étroit et permanent avec les actifs. C'est bien ce débat au plus profond de notre organisation qui permettra d'alimenter le Groupe de Travail Confédéral sur le sujet et de prendre des décisions au prochain Congrès Confédéral, qui nous permettra de développer une activité revendicative de haut niveau, de renforcer notre UFR et UCR. Oui dans ce débat, notre fédération pense que la meilleure organisation reste une section et ceci au niveau professionnel ou territorial, afin de ne pas se couper des actifs et des convergences nécessaires pour gagner sur nos revendications.

L'autre élément sur lequel je voulais insister c'est sur le renforcement en pointant les 26000 retraités qui ont voté pour la CGT aux dernières élections CPRP SNCF. Comment les rencontrer et les convaincre de nous rejoindre ? Au-delà des démarches traditionnelles allant dans ce sens (marchés, porte-à-porte, invitations aux AG etc.)

Je pense qu'il faut travailler à développer des initiatives revendicatives, de loisirs de proximité. Cette activité a 3 objectifs : porter et gagner des revendications locales, fidéliser nos adhérents, gagner de nouveaux militants et renforcer notre UFR.

Là aussi aucune hésitation, allons-y sans réserve avec détermination.

Bien entendu au-delà de ces 2 éléments, l'ensemble des démarches sur la continuité syndicale et le renforcement doit continuer à vivre.

En renforçant notre UFR, nous renforcerons notre Fédération et toute la CGT. La spécificité comme levier et au service du tous ensemble, c'est cela notre syndicalisme CGT.

Dès le Bureau de notre UFR du 12 juin et de notre prochain CN, nous traduirons cet objectif dans un plan de travail précis comme dirait un camarade Secrétaire Général de notre Fédération aujourd'hui en retraite « le menu est copieux, mais nous avons de l'appétit ».